

Le 29 avril 2013



Communiqué de presse

Fichier positif - Le CNAFAL persiste et signe

Nous soutenons la création du répertoire des crédits aux particuliers.

Le surendettement est un drame social et humain qui déchire des centaines de milliers de familles.

Le surendettement, depuis 2008, ne cesse de croître avec plus de 920 000 dossiers déclarés recevables !

C'est un fléau endémique qui ne cesse d'augmenter dans un contexte économique et social difficile.

Dès lors la création par le Ministre Benoit HAMON d'un « fichier positif » va dans le sens de la protection des familles.

Il ne présente que des avantages :

- Un outil au service de la responsabilisation des professionnels.
- Le fichier positif est un outil bénéfique pour lutter contre la maladie du surendettement.
- Le rapport lui-même de la Cour des comptes va dans le sens des avantages liés à la création du fichier positif.
- La création du fichier améliore la concurrence et l'accès aux crédits, mais surtout renforcera l'étape liée à la vérification de la solvabilité qui deviendra obligatoire responsabilisant de ce fait les professionnels dans la phase précontractuelle.

Le CNAFAL refuse les dérives d'une société marchande et financiarisée. Chacun a pu voir depuis 2008 où a conduit la pratique extensive de l'emprunt qui a abouti à un fonctionnement artificiel de l'économie. Souvenons-nous que les contribuables français ont participé au renflouement de certaines banques.

Le fichier positif, outil de défense des consommateurs, doit dépasser les réticences de certaines associations nationales, c'est pourquoi le CNAFAL soutient le Gouvernement dans ce projet progressiste de défense des familles et des consommateurs.

Jean-Marie Bonnemayre,
Président.

06 23 82 80 22
06 87 37 16 64

Frédéric Polacsek,
Vice-Président,
Co-responsable du secteur

Consommation.
06 65 61 63 70

Claude Rico,
Secrétaire Général Adjoint,
Co-responsable du secteur

Consommation.
06 84 24 27 75



Le CNAFAL est agréé, organisation nationale de consommateurs depuis 30 ans. Il siège au Conseil National de la Consommation. Il est attaché à une approche sociale et citoyenne de la défense de consommateurs sans ignorer l'économie et l'exploitation de l'homme par l'homme. Son originalité est d'être non-consumériste. Il est membre de CONSO-FRANCE.

CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques
108 avenue Ledru Rollin - 75011 Paris
Tél : 01.47.00.02.40 - Fax : 01.47.00.01.86
Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@cnafal.net